

# Les espèces invasives, un fléau aussi coûteux que les catastrophes naturelles

Une étude souligne le manque d'investissements pour prévenir les invasions biologiques, aux conséquences pourtant désastreuses

Elles sont moins spectaculaires qu'un tremblement de terre, moins brutales qu'une tempête. Les espèces exotiques envahissantes peuvent pourtant avoir des conséquences tout aussi importantes que les catastrophes naturelles : selon une étude publiée dans le numéro d'avril-mai de *Perspectives in Ecology and Conservation*, les invasions biologiques ont provoqué, au cours des quarante dernières années, des pertes financières équivalentes à celles causées par les séismes, les cyclones, les sécheresses ou les incendies.

Pour les chercheurs du CNRS et de l'université Paris-Saclay, cet ordre de grandeur doit permettre d'attirer l'attention sur ce phénomène : « Les aléas naturels peuvent être des phénomènes désastreux, tout comme les invasions biologiques. Pourtant, la prise de conscience à l'égard de ces invasions est faible, et les investissements pour y faire face restent largement sous-financés et repoussés. »

A partir de bases de données mondiales, ils ont pu compiler les coûts de différents aléas naturels et des invasions biologiques – les espèces envahissantes sont définies comme ayant été introduites par des activités humaines et ayant des impacts néfastes sur la société et l'environnement. Résultat, entre 1980 et 2019, les pertes financières dues aux espèces envahissantes s'élèvent à 1200 milliards de dollars, contre près de 1900 milliards pour les tempêtes et environ 1100 milliards pour les tremblements de terre ou les inondations, 244 milliards pour les sécheresses ou 140 milliards pour les feux de forêts.

Pour les invasions biologiques, le montant est largement sous-es-

**Entre 1980-1999 et 2000-2019, leur coût a augmenté de 702 %, contre 184 % pour les tempêtes**

timé, aucun impact n'ayant jamais été étudié pour plus de 90 % des espèces invasives. « L'intérêt de cette étude n'est pas d'établir une hiérarchie entre les risques, mais bien de montrer l'ampleur du problème, car le sujet des espèces exotiques envahissantes n'est pas encore bien connu par les citoyens ni bien quantifié par les experts », observe Amaud Albert, chargé de mission et de recherche sur les espèces exotiques envahissantes à l'Office français de la biodiversité, qui n'a pas participé à l'étude.

## Renforcer les inspections

« Les impacts des invasions biologiques sont difficilement comparables, explique Franck Courchamp, écologue et chercheur au CNRS et auteur de l'article. La dimension économique nous permet de faire passer un message, mais également d'avoir une métrique unique pour évaluer les différents effets. »

Baisse de rendements agricoles, dégradation d'habitats, perturbation des écosystèmes... Les conséquences des espèces envahissantes sont multiples. L'ailante, la renouée du Japon ou le myriophylle hétérophylle colonisent routes, rails et fleuves, entravant le bon fonctionnement de ces infrastructures. La fourmi électrique, détectée pour la première fois

dans le sud de la France en 2022, peut décimer les fourmis locales et d'autres invertébrés, déstabilisant la chaîne alimentaire.

Ces invasions ont aussi des conséquences sur la santé humaine. En Europe, des millions de personnes sont allergiques à l'ambrosie. Aux Etats-Unis, la fourmi de feu provoque plus de 100 000 hospitalisations et une centaine de morts par an. Certains moustiques sont porteurs de maladies. Les espèces exotiques envahissantes sont aussi considérées comme l'un des cinq principaux facteurs d'érosion de la biodiversité.

L'étude révèle en outre que leur croissance est beaucoup plus rapide que celle des catastrophes naturelles : entre 1980-1999 et 2000-2019, leur coût a augmenté de 702 %, contre 184 % pour les tempêtes ou 115 % pour les incendies. Le commerce international multiplie les introductions de nouvelles espèces et le réchauffement contribue ensuite à favoriser leur établissement et leur dispersion.

Comme les Etats construisent des immeubles résistants aux séismes, ils pourraient renforcer les inspections des cargaisons des bateaux, mettre en place des plans de biosécurité et développer des équipes de réaction rapide. Aujourd'hui, seuls 88 animaux et végétaux figurent sur la « liste noire » des espèces envahissantes de l'Union européenne, et les investissements consacrés aux dispositifs de prévention et de gestion sont dix fois moins élevés que les pertes financières liées aux invasions biologiques. « Le coût de l'inaction est très élevé, rappelle pourtant Franck Courchamp, plus on attend et plus il est difficile et cher de lutter. » ■

PERRINE MOUTERDE